Conclusions de la Conférence mondiale de l’IE sur l'intelligence artificielle

La Conférence mondiale de l'Internationale de l'Éducation sur l'intelligence artificielle s'est tenue à Bruxelles, en Belgique, les 4 et 5 décembre, constituant la première rencontre mondiale des organisations membres visant à explorer les opportunités et les défis que présente l'intelligence artificielle (IA) dans l'éducation et la recherche. Nous adressons nos sincères remerciements à nos organisations membres belges pour leur précieuse aide et leur soutien.

Autour du thème «Façonner notre avenir : Les syndicats de l’éducation pour une IA centrée sur l’humain », les organisations membres se sont réunies pour définir collectivement le cap à suivre concernant le travail de l'IE sur l'IA aux niveaux mondial et régional, tout en explorant les actions possibles au niveau national.

Cette nouvelle technologie nous met au défi de prendre le contrôle du fonctionnement de l'IA dans nos salles de classe, nos écoles et nos syndicats. Pour ce faire, nous devons développer une culture et une maîtrise holistiques de l'IA et nous organiser pour défendre la démocratie, la dignité humaine et le bien public.

La conférence :

RÉAFFIRME les orientations fixées par les résolutions du plus récent Congrès mondial de l'IE, La technologie, l'intelligence artificielle et l'avenir de la profession enseignante et La collecte de données et la protection de la vie privée dans l'éducation. Celles-ci appellent à une approche de l'IA éthique, centrée sur l'humain et fondée sur les droits — qui garantit la transparence, atténue les biais, garantit la sécurité des enfants, protège la confidentialité et garantit l'équité et la qualité de l'éducation. Tout changement technologique doit renforcer, et non éroder, la mission démocratique de l'éducation publique.

SALUE le Consensus de Santiago et sa reconnaissance de la relation élève-enseignant·e comme « relevant du patrimoine commun de l'humanité et phare de la relationalité, dans un contexte de transformation numérique croissante qui se doit d'être au service de l'humanité et qui ne saurait compromettre le rôle essentiel de socialisation et d'interaction humaine dans l'éducation ». Seul·es les enseignantes et les enseignants peuvent apporter les nuances humaines, l'empathie et la compréhension relationnelle qui sont essentielles à l'enseignement et à l'apprentissage.

AFFIRME la nécessité pour la profession enseignante de jouer un rôle de premier plan dans la réflexion sur la manière dont l'IA peut être exploitée pour renforcer l'équité, l'inclusion et la qualité de l'éducation. Les personnels enseignants sont particulièrement bien placés pour mener cet effort, mais ils doivent être soutenus et bénéficier de la confiance nécessaire à l'exercice de leur jugement professionnel. L'autonomie professionnelle des personnels enseignants doit être garantie. Il est impératif qu'ils aient la possibilité de développer leurs compétences et de progresser sur le plan professionnel.

APPELLE les gouvernements à veiller à ce que la profession enseignante soit représentée dans tous les processus décisionnels concernant l'utilisation de l'IA dans le secteur de l'éducation et de la recherche, comme convenu dans le Consensus de Santiago. Ce n'est qu'à travers le dialogue social et politique, et la négociation collective que nous pouvons garantir que les besoins cognitifs et socio-émotionnels des élèves soient respectés et que les droits professionnels des personnels enseignants soient protégés.

EXHORTE les gouvernements à légiférer et à établir des cadres réglementaires concernant l'IA dans l'éducation, et à financer la création de commissions d'experts et d'expertes chargées d'évaluer la pertinence et l'efficacité des outils au regard de normes de qualité concertées.

RECONNAÎT les inégalités numériques entre les pays et au sein même des pays, et la nécessité d'aider les organisations membres à renforcer leurs capacités afin d'élaborer des politiques concernant l'IA dans l'éducation, conformes à nos normes et éthique professionnelles.

SOULIGNE que l'utilisation responsable de l'IA doit également tenir compte de son impact environnemental tout en garantissant les droits humains et les droits du travail dans le développement et le déploiement des systèmes d'IA à des fins éducatives et de recherche.

La conférence conclut avec des engagements concrets et réalisables sur la manière dont ce travail sera poursuivi aux niveaux mondial et régional, et **ENCOURAGE**

- le **Bureau exécutif** à continuer de formuler des orientations sur la stratégie de l'IE en matière d'IA ;
- **l'IE à l'échelle mondiale** à effectuer un suivi concernant les cinq missions identifiées par le Bureau exécutif :

1. Organisation de rencontres (comme cette conférence)
2. Partage de connaissances (y compris la création d'un réseau)
3. Plaidoyer
4. Renforcement des capacités et de la syndicalisation
5. Leadership éclairé

- **les bureaux régionaux de l'IE** à mettre à profit les résultats des discussions régionales menées lors de la conférence et à faire progresser le travail sur l'IA dans leurs régions respectives ;
- **les organisations membres de l'IE** à
  - prendre les devants dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies relatives à l'utilisation de l'IA dans l'éducation et la recherche dans leurs pays respectifs ;
  - partager avec l'IE leurs recherches, les stratégies syndicales qui ont fonctionné et leurs actions de plaidoyer, afin de renforcer la solidarité mondiale, le pouvoir de négociation collective et l'action commune pour la défense de l'éducation en tant que pierre angulaire des sociétés démocratiques.